

DELIBERATION DU CONSEIL TERRITORIAL

Séance ordinaire du 29 novembre 2011.



Numéro de la délibération

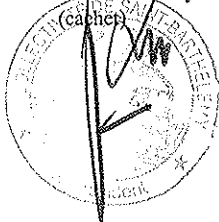
2011 – 081 CT

Conseillers en exercice.....19  
Conseillers présents.....16  
Procurations.....1  
Votants.....17

Délibération affichée le :

07 DEC 2011

A Saint-Barthélemy



L'an deux mille onze, le vingt-neuf du mois de novembre à dix-sept heures, le Conseil Territorial de la Collectivité de Saint-Barthélemy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du Conseil de l'Hôtel de la Collectivité, sous la présidence de Monsieur MAGRAS Bruno, Président.

Date de convocation du Conseil Territorial : le 15 novembre 2011.

**PRESENTS** : MM. MAGRAS Bruno – GREAUX Yves – Mmes GREAUX Nicole –WEBER Marie-Thérèse – MM. DUFAU Nils – LAPLACE Andy – Mmes TOUTOUTE-FAUCONNIER Rose-Marie – TIBERGHEN Cécile – M. KAWAMURA Patrick– Mmes GREAUX Jeanne-Marie – FEBRISSY Corine – GREAUX Ginette – M. DANET Jean-Marie – M. DESOUCHES Maxime – Mme RICHARD-MIOT Karine – M. CHAUVIN Benoît.

**ABSENTS** : M. MAGRAS Michel – Mme JACQUES Micheline – M. BRIN Jules.

**PROCURATIONS** : Mme JACQUES Micheline donne procuration à Monsieur Bruno MAGRAS.

**SECRETARE DE SEANCE** : M. Nils DUFAU.

**OBJET** : Fixation des dates de mise à disposition du public du projet de carte d'urbanisme.

Le Conseil Territorial de Saint-Barthélemy ;

VU la Loi Organique n° 2007-223 du 21 février 2007 instituant la Collectivité de Saint-Barthélemy ;

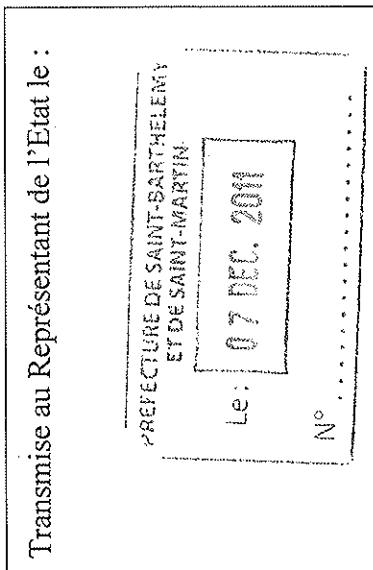
VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le code de l'urbanisme de Saint-Barthélemy ;

VU la délibération n° 2011-013 CT du conseil territorial en date du 25 mars 2011 décidant de la reprise de la procédure d'élaboration de la carte d'urbanisme ;

VU la délibération n° 2011-055 CT du conseil territorial en date du 19 août 2011 portant débat sur les orientations du projet d'aménagement et de développement de Saint-Barthélemy et décidant de la mise à disposition au public du projet de carte d'urbanisme ;

VU la délibération n° 2011-061 CT du conseil territorial en date du 28 octobre 2011 portant retrait partiel de la délibération n° 2011-055 CT



Transmise au Représentant de l'Etat le :

VU les commissions générales tenues par le conseil territorial en date du 26 octobre 2011 et du .... novembre 2011 ;

**Considérant** que l'état d'avancement du projet permet de le mettre à la disposition du public conformément aux dispositions du code de l'urbanisme

**Oùï** l'exposé du Président et après en avoir délibéré :

**DECIDE**

**Article 1** : De tenir à la disposition du public, à compter du 15 décembre 2011 et jusqu'au 16 janvier 2012 inclus, le projet de carte d'urbanisme (projet de zonage et de règlement).

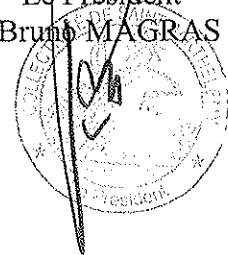
**Article 2** : De mettre à la disposition du public un registre destiné à recueillir ses observations à l'accueil de l'hôtel de la collectivité ce, pendant les heures d'ouverture de celui-ci et durant toute la période fixée à l'article 1.

**Article 3** : La présente délibération sera affichée, publiée au Journal Officiel de Saint Barthélemy et transmise au Représentant de l'Etat.

**Adopté à l'unanimité.**

Publiée au J.O.S.B. le : 07 DEC. 2011  
Affichée le : 07 DEC. 2011  
Certifiée exécutoire le : 29 DEC. 2011

Pour extrait conforme,  
Le Président  
Bruno MAGRAS



PRÉFECTURE DE SAINT-BARTHELEMY  
ET DE SAINT-MARTIN

Le : 07 DEC. 2011

N° .....